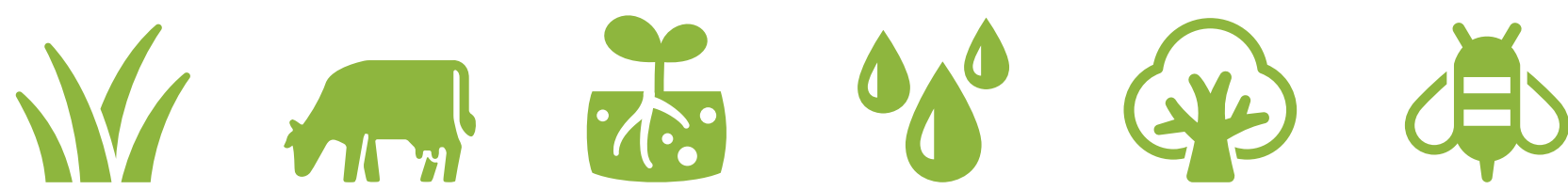


LES TROPHÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE



Concours doté de 20 000€*

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
avec le soutien financier du Crédit agricole,
récompensera les initiatives innovantes
des agriculteurs selon deux catégories :

LE GRAND PRIX DE LA DÉMARCHE COLLECTIVE
LE PRIX DE L'INNOVATION

*Téléchargez le dossier de candidature sur <http://agriculture.gouv.fr/trophees-agroecologie>
ou retirez-le auprès de votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
ou de votre direction départementale des territoires.*

*La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30 juin 2018**.*



AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
ÇAUTREMENT

* Concours doté de deux prix distincts :
10 000 € pour chaque catégorie.

Le présent règlement est déposé à
Denis Calippe, Thierry Corbeaux et
Eric Crussard, Huissiers de justice Associés,
416 rue Saint Honoré, 75008 Paris.

Il est également disponible sur :
agriculture.gouv.fr/trophees-agroecologie



CRÉDIT
AGRICOLE